



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

vaccinations

Question écrite n° 61751

Texte de la question

Mme Nathalie Kosciusko-Morizet appelle l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur le sujet d'une possible dérogation à l'obligation de vaccination contre l'hépatite B. Saisie par une habitante de sa circonscription, elle se fait l'écho de sa situation qui la contraint à ce type de vaccination, obligatoire dans le cadre de ses études de kinésithérapie. Or, il est très fortement soupçonné que ce vaccin constitue un facteur déclenchant de la sclérose en plaques. Cette pathologie est héréditaire, et la grand-mère de l'intéressée en est atteinte. Les médecins spécialisés sur ce sujet sont unanimes : cette personne doit éviter par précaution de se faire vacciner contre l'hépatite B. Aussi elle souhaiterait savoir si une dérogation ne pourrait être envisagée pour soustraire à cette obligation les personnes dont le terrain infectieux est à risque, et leur permettre ainsi de poursuivre leurs études.

Données clés

Auteur : [Mme Nathalie Kosciusko-Morizet](#)

Circonscription : Essonne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61751

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mars 2005, page 3183